

Direction des affaires culturelles

2020 DAC 330 Subventions d'équipement (50.614 euros) et conventions avec huit écoles de musique associatives

PROJET DE DELIBERATION

EXPOSE DES MOTIFS

Mesdames, Messieurs,

Dans le cadre de la politique culturelle municipale en faveur des enseignements artistiques, je vous propose de bien vouloir apporter votre soutien aux écoles de musique associatives ACP La Manufacture Chanson, Andes Diffusion, l'Apprenti Musicien, l'Atelier musical Paris Seine, Destination Musique, Ménilmusique, Musique Ensemble XXe, Polynotes 75.

La Ville de Paris a souhaité soutenir les écoles de musique associatives dans leurs besoins en instruments. À cette fin elle a lancé un appel à projet en offrant une aide à la dotation en parc d'instruments, sous forme de subvention d'équipement, pour les écoles souhaitant élargir leur offre de cours en direction des publics des quartiers populaires, en particulier des enfants. Cet appel à projet entre dans le cadre du projet Parisien lauréat du Budget Participatif 2017 Musique pour Tous et a été réservé aux structures associatives Loi de 1901 disposant d'un ancrage territorial depuis un minimum de 3 ans. Les candidats retenus ont déposé, avant le 15 mars 2020, un dossier de demande de subvention d'investissement. Ce projet devait préciser la nature pédagogique de leur nouvelle offre d'enseignement, ainsi que le volume horaire de celui-ci et les modalités d'approche du public visé.

L'ACP La Manufacture Chanson est une école unique en son genre, fondée en 1983 et située 124, avenue de la République dans le 11e arrondissement, qui forme des professionnels de 18 à 30 ans sélectionnés sur dossier, mais aussi des amateurs à la chanson d'expression française et à toutes les activités s'y rapportant. Cette école, devenue une SCOP en 2013, propose de nombreuses disciplines enseignées par des artistes en activité et travaille avec les circuits professionnels afin de susciter des rencontres avec les gens du métier. Elle propose aux amateurs, seule ou en partenariat, des ateliers à la carte de création (écriture, composition, beatmaking), à la pratique (voix, scène, instruments). Elle intervient depuis de nombreuses années auprès de jeunes des quartiers populaires (Fontaine au Roi, grand Belleville, quartier de la Roquette, cite' Beauharnais...) ainsi que dans des collèges et lycées parisiens (Voltaire, Paul Poiret, Charles de Gaulle...). L'ACP souhaite développer son activité auprès de ces jeunes au sein du projet de rappers FAR Eleven District. Afin de soutenir leur apprentissage de la pratique instrumentale, l'ACP prévoit l'acquisition d'un ordinateur portable, permettant à la fois le travail de beatmaking, l'enregistrement des instruments, des voix et l'accompagnement en direct sur scène.

Andes Diffusion est une association de quartier qui œuvre à la diffusion de la culture andine grâce à son centre culturel où elle propose des concerts, expositions, projections, ainsi que des ateliers de pratique artistique et sportive ayant pour but de dynamiser le quartier du clos Saint-Lazare (10e arrondissement). Plus de 80 élèves y suivent à l'année des ateliers d'apprentissage d'instruments courants (piano, violon, guitare, percussions) et spécifiques (guitare charango, flûte siku), qui permettent à terme de jouer en public en duo ou trio. Andes Diffusion se propose de développer son offre pour certains instruments tels que piano, guitare, ukulele et percussions, au profit notamment des enfants les plus jeunes. L'agrandissement du parc permettrait à l'association d'offrir quelques 320 heures de cours supplémentaires (12 heures hebdomadaires de piano, 1 d'ukulélé, 1 de pratique collective), d'enrichir le répertoire, de développer l'orchestre intergénérationnel, et d'envisager des auditions et concerts en extérieur.

L'Apprenti Musicien, créée en 2000 et composée d'une équipe d'une vingtaine de professeurs diplômés, est pionnière dans l'application à Paris de la méthode Suzuki pour conduire les enfants vers la culture musicale dès le plus jeune âge. Dans le cadre de son dispositif Le classique c'est fantastique, l'association permet à des enfants, notamment ceux plus éloignés de la culture, de découvrir les instruments de musique lors de concerts gratuits de ses élèves où les enfants peuvent interagir et faire des essais. Implanté dans le 12e arrondissement, elle a développé depuis 2014 une antenne dans le 14e arrondissement et souhaite porter son action vers le quartier de la porte de Vanves. Afin de pouvoir offrir cette découverte et construire cette initiation à la pratique collective dans le quartier pouvant aboutir à la création d'un big band junior, elle souhaite faire l'acquisition d'un parc d'instruments, en concertation avec les écoles, centres de loisirs et centres sociaux et les associations de quartier.

Créé en 1994, **l'Atelier Musical Paris Seine**, situé 95 rue Marcadet dans le 18e arrondissement, est une association agréée jeunesse et éducation populaire. Elle propose une offre variée pour les enfants dès le plus jeune âge et pour les adultes, aussi bien dans les répertoires classiques qu'en musiques actuelles. L'AMPS souhaite offrir aux enfants de l'arrondissement non-inscrits une découverte de la pratique d'instruments variés (percussions, claviers, cordes, vent), sur un mode ludique lors d'événements tels que la Rue aux enfants, organisé conjointement avec la Mairie du 18e, et poursuivre cette mise à disposition gratuite du parc.

Destination Musique est une école située au 69 boulevard de Reuilly (12e arrondissement), fondée en 1996, qui propose une large offre de cours individuels et collectifs de musique. Autour de 300 élèves, dont les deux tiers d'enfants y reçoivent, des cours de piano, guitare, violon, flûte traversière, clarinette, et chant grâce à une équipe de 13 enseignants. Grâce à la formation de certains d'entre eux, l'école accueille 6 élèves porteurs de handicap et souhaite ouvrir de nouveaux cours pour enfants atteints de TSA (troubles du spectre autistique), de troubles Dys, ainsi que d'enfants intellectuellement précoces (EIP). En 2019, Destination Musique s'est agrandie du local contigu au sien pour accueillir dans de meilleures conditions ces élèves. Grâce à l'acquisition d'un parc d'instruments dédié, l'école serait en capacité de proposer un volume supplémentaire de 750 heures de cours de piano, guitare, flûte traversière et chant au profit d'une cinquantaine d'enfants.

Ménilmusique est une école de musique associative fondée en 2004 située au 11, rue de

Noisy-le-Sec dans le 20e arrondissement, et fréquentée par 250 élèves, dont la plupart sont des jeunes de moins de 20 ans venant du quartier des Fougères . 8 professeurs diplômés y délivrent des cours de nombreux instruments, de solfège, d'éveil musical, et de chant. L'école investit régulièrement les espaces verts proches et poursuit des partenariats avec des associations et structures de quartier (Balipa, Cirque Electrique, maison des Fougères). Ménilmusique a mis en place un système de tarification selon quotient familial, et souhaite pouvoir étendre son tarif aidé à 25 personnes, dont 20 jeunes de moins de 26 ans et 5 adultes (isolés, monoparentaux...). Ménilmusique prête gratuitement des instruments qui sont désormais usés, et l'école souhaite les remplacer, ainsi que développer son parc pour pouvoir poursuivre et développer ces prêts.

Musique Ensemble XXe, fondée en 2000, propose une offre de cours individuels et d'ateliers d'ensemble à plus de 500 élèves. L'enseignement, assuré par des professeurs diplômés et des artistes musiciens professionnels qui se produisent régulièrement, est fondé sur le décloisonnement des répertoires, et la pratique individuelle est toujours proposée comme un chemin vers la pratique collective. Outre une large palette d'instruments proposés, l'école anime de nombreux ateliers collectifs : chorales, big band de jazz, orchestres klezmer, de chambre, argentin, oriental, et d'ukulele. L'école poursuit également des échanges internationaux. Elle a créé un atelier de découverte pour les enfants de 6 à 7 ans, qui sont amenés à découvrir le piano, l'ukulele, le chant, la flûte traversière, le violon et les percussions, lors de séances hebdomadaire de 45 minutes pendant 5 périodes successives de 5 à 6 semaines. Elle souhaite développer cet enseignement et passer à 3 groupes d'élèves, soit 12 élèves supplémentaires dès la rentrée. Par ailleurs l'école enseigne le piano à une centaine d'enfants lors de cours collectifs de 40 minutes incluant la formation musicale et la technique instrumentale. L'acquisition d'un second piano permettrait à cinquante enfants supplémentaires de pouvoir jouer sur un instrument de qualité, sachant que des mélodicas leur sont déjà prêtés. Musique Ensemble XXe, dont une grande partie des élèves proviennent des quartiers populaires du 20e arrondissement (boulevards et rues longeant les portes de Bagnolet, des Lilas, de Montreuil), souhaite accueillir de nouveaux enfants de ces quartiers grâce à une offre adaptée aux débutants et aux désirs des familles, tout en maintenant des prix accessibles et la qualité des cours.

Polynotes 75, est une école dynamique, créée en 1993, qui compte 750 élèves et 38 professeurs. Installée 83 rue Léon Frot dans le 11e arrondissement, elle est agréée depuis 2003 par le Ministère de la jeunesse et des sports et soutenue par la Ville de Paris depuis. Elle accompagne les élèves dans le choix d'un instrument et encourage la pratique collective de la musique. Bien implantée dans son quartier, elle a su développer de nombreux partenariats dont celui avec le conservatoire du 11e arrondissement. Elle souhaite développer trois de ses projets. Un premier consiste en la création d'ateliers d'éveil dans les Centres d'Hébergement d'Urgence de Solidarité Emmaüs au profit d'enfants de 3 mois à 3 ans et de leurs parents, grâce à l'acquisition de malles d'instruments et d'instruments pentatoniques (balafon, stardrum), adaptés aux tout-petits pour accompagner leur apprentissage de chansons.

Un deuxième axe porte sur l'élargissement de son atelier de musique au profit d'enfants de milieux défavorisés. Ainsi depuis 2017 Polynotes 75 anime un cours original qui place des élèves de milieux sociaux divers en situation de jouer de la musique dans des répertoires dédiés de vie sociale (berceuses en crèches, marches nuptiales en mairie, musiques d'attente dans les files et les arrêts de bus, chansons à boire en bistrot...). Polynotes 75 souhaite étendre ce projet, baptisé La musique dans la vie réelle au violon et

violoncelle, ainsi qu'à la musique actuelle amplifiée. Il est donc prévu l'achat de violons 1/2 et 3/4, ainsi que des guitares basse et électrique, afin de permettre leur prêt aux enfants orientés par les structures partenaires Quartier Libre 11 et centre social Le Picoulet (quartiers Belleville et Fontaine au Roi), en concertation avec le conservatoire du 11e arrondissement.

Enfin un troisième axe concerne le renforcement de son partenariat avec le conservatoire du 20e arrondissement dans le cadre de son jumelage avec une école de Yaounde' au profit des enfants du quartier des Amandiers. Ce partenariat tripartite s'est développé autour d'un répertoire mixte de violon et violoncelle. Initié en 2017, il a permis la création de classes à Yaounde' et suscité des échanges suivis autour des instruments ainsi que du chant et de la danse. L'acquisition d'un parc de violons, violoncelles, guitares classiques, mélodicas et percussions de marche doit permettre à terme la tenue d'un stage rassemblant une soixantaine d'enfants, dont une partie orientée par le centre social La 20ème Chaise proche du conservatoire, avec lequel des liens sont envisagés après l'évènement.

En raison du rôle joué par ces 8 écoles de musique et orchestres associatifs pour le développement de l'enseignement artistique à Paris, je vous propose que leur soit versée une subvention d'équipement de 8.000 euros à l'ACP La Manufacture Chanson, de 6.000 euros à Andes Diffusion, de 8.000 euros à l'Apprenti Musicien, de 3.800 euros à l'Atelier musical Paris Seine, de 5.000 euros à Destination musique, de 7.814 euros à Ménilmusique, de 6.000 euros à Musique Ensemble XXe, et de 6.000 euros à Polynotes 75.

Je vous prie, Mesdames et Messieurs, de bien vouloir en délibérer et de m'autoriser à signer les conventions afférentes, jointes au projet de délibération.

La Maire de

Paris